



Calendrier des formations 2017

mercredi 30 novembre 2016, par [Bariaud](#)

FORMATION SYNDICALE Le nouveau plan fédéral est arrivé !

Toutes les dates des stages organisés par la Ferc au centre confédéral de la Formation syndicale à Courcelle.

Vous trouverez plus de précisions dans le « courriel spécial formation syndicale » qui a été envoyé à tous les syndiqués début novembre.

| thème | dates |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Démocratie sociale dans l'établissement / entreprise et fonction de secrétaire du CHSCT : un levier pour la transformation du travail | 4 au 6 janvier À Courcelle |
| Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP | 26 et 27 janvier À Montreuil |
| Fonction publique et rôle des élus | 30 janvier au 3 février À Courcelle |
| Travail / Santé - niveau 2 : Être militant de la transformation du travail | 6 au 10 mars À Courcelle |
| Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP | 27 et 28 mars À Montreuil |
| Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale | 3 au 7 avril À Courcelle |
| Juridique 1 ^{er} niveau | 22 au 24 mai À Courcelle |
| Sentinelles du travail | 22 au 24 mai À Courcelle |
| Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP | 1 ^{er} et 2 juin À Montreuil |
| IRP et action syndicale | 11 au 15 septembre À Courcelle |
| Construire, organiser une action syndicale | 11 au 15 septembre À Courcelle |
| Travail / Santé - niveau 1 : reprendre la main sur le travail | 16 au 20 octobre À Courcelle |
| Juridique N2 : recours en droit administratif | 6 au 8 novembre À Courcelle |
| Juridique N2 : Droit privé | 6 au 8 novembre À Courcelle |
| Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP | 20-21 novembre À Montreuil |
| Le défenseur syndical | 4 au 8 décembre À Courcelle |
| Travail / Santé - niveau 2' : Militant de la transformation du travail et IRP | 4 au 8 décembre À Courcelle |

Depuis la loi de 2015 sur la formation syndicale, beaucoup d'organisations s'inquiètent. On ne peut plus organiser nous même un stage ? Il faut impérativement passer par l'UD ou la FD ? Elles ont droit de dire non à l'organisation de nos stages ? Comme dirait notre camarade Lénine, que faire ?

1^{er} principe de base :

Les syndicats sont souverains

2^{ème} principe de base :

Chaque syndicat peut organiser un stage.

Point de départ : Le syndicat veut organiser une formation.



Il a besoin d'aide pour le construire ?

OUI

NON



Il fait appel à la Ferc qui consulte avec lui le programme pédagogique et recherche les laboratoires

les.associés@ferc.org

La Ferc demande au pôle confédéral un numéro de stage et un dossier comprenant : les fiches stagiaires et formateurs, les feuilles d'émargement, la fiche descriptive du stage, les documents nécessaires au bilan, le dossier de subrogation pour les syndiqués du secteur privé



Le syndicat fait une demande d'autorisation d'absence un mois avant le début du stage et envoie sa fiche d'inscription au syndicat.

Le syndicat veille au maintien du salaire du syndiqué et renvoie le dossier du stage à la fédération.

La Ferc rembourse l'employeur si mise en place de la subrogation dans le secteur privé.

Pour plus de renseignements contacter : ferc.org@ferc.org